

Newsletter #39 – 27 mai 2016

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

Mise à disposition publique de statistiques sur la demande de logement social

Des **jeux de données statistiques** issus du SNE et concernant la demande de logement social sont désormais **disponibles en ligne et téléchargeables depuis le portail grand public**.

Pour y accéder, vous devez saisir dans votre navigateur l'adresse suivante : www.demande-logement-social.gouv.fr/statistiques

« Dossier unique » - Achèvement de la phase pilote

La **phase pilote** du déploiement du « dossier unique » - lancée en novembre 2015 - s'est achevée **début avril 2016** :

- Les guichets du Nord et du Pas-de-Calais se disent très satisfaits du déploiement du « dossier unique » sur leurs territoires ;
- Au 11 avril 2016, près de 106 000 pièces justificatives avaient été déposées dans le SNE par les guichets et par le prestataire de numérisation industrielle *Tessi Documents Services*.
- Les demandeurs alimentent également leur demande directement via le **portail grand public**.

Les **fonctionnalités** « dossier unique » du SNE, ainsi que les prestations de *Tessi Documents Services* ont donc pu être testées et ajustées, et sont désormais **opérationnelles et utilisées par plusieurs autres territoires**.

« Dossier unique » - Généralisation

La **généralisation** de la mise en œuvre du « dossier unique » a débuté, et s'organise par **déploiements régionaux successifs**. A ce jour, le **Nord-Pas-de-Calais**, la **Picardie** et l'**Île-de-France** ont déployé le « dossier unique ».

Afin de sécuriser les déploiements et assurer la mobilisation de tous, des **réunions de lancement régionales s'adressant en premier lieu aux guichets enregistreurs** sont organisées. Elles sont notamment l'occasion d'annoncer les **dates effectives de déploiement** du « dossier unique ».

Dans le cadre de la généralisation, les documents suivants ont été déposés sur le site des professionnels du logement social dans la rubrique « **Dossier Unique > Accompagnement** » :

- Le **guide d'utilisation** de la Web App' du SNE (V4.1) ;
- De la **documentation générale** et des **modes opératoires** concernant les prestations de *Tessi Documents Services* ;
- Une notice explicative pour **optimiser la numérisation** des pièces justificatives ;
- Un **flyer de communication**, à destination des guichets pour diffusion auprès des demandeurs.

Les réunions de lancement permettent également de mettre à jour la **FAQ en ligne** (disponible dans la rubrique « **Dossier Unique > FAQ** »). **Pensez à la consulter régulièrement !**

Attention : depuis le mardi 3 mai 2016, l'URL « logement.gouv.fr » remplace « territoires.gouv.fr » ; ainsi, le site des professionnels du logement social est désormais disponible à l'adresse suivante :

<http://sne.info.application.logement.gouv.fr>

Les mots de passe et identifiants restent identiques.